



FAÇONNER L'AVENIR DE L'EUROPE AVEC LES ENSEIGNANT(E)S

Comité syndical européen de l'éducation



Questions pour les candidats aux élections de 2019 au Parlement européen



En ce qui concerne la mise en œuvre du **Socle européen des droits sociaux** et de l'**Espace européen de l'éducation 2025**, comment pouvez-vous, en tant que futur député européen, garantir que l'éducation en Europe est toute à la fois de haute qualité et inclusive?



En Europe, la profession enseignante manque de plus en plus d'attractivité du fait des défis démographiques, des bas salaires, des conditions de travail peu attrayantes et des risques psychosociaux qui pèsent sur le personnel enseignant, ce qui entraîne une pénurie d'enseignants, une augmentation de l'absentéisme et du présentéisme. Selon vous, comment peut-on renforcer l'**attractivité de la profession enseignante** ainsi que la **reconnaissance/le statut des enseignants**, ainsi que la **santé et la sécurité au travail dans l'éducation**? Comment comptez-vous contribuer à la promotion du bien-être au travail et à l'attractivité de la profession enseignante?



En ce qui concerne le processus de suivi de Bologne et l'**Espace européen de l'enseignement supérieur**, où voyez-vous d'autres possibilités d'amélioration et de coopération renforcée? Comment vous efforcez-vous de promouvoir la liberté académique et la reconnaissance de l'enseignement dans l'**enseignement supérieur et la recherche**?



Au cours de la dernière décennie, le **dialogue social et les négociations collectives** se sont détériorés face à des préoccupations économiques plus pressantes, faisant peser une menace sur la participation des partenaires sociaux démocratiques à l'élaboration des politiques en matière d'éducation et conduisant à des réformes unilatérales affectant directement les enseignants et leurs syndicats. En tant que député européen, vous engagez-vous à vous battre pour défendre la voix légitime des partenaires sociaux en tant qu'instrument central de la démocratie?



L'augmentation rapide de nombre des **partenariats public-privé** dans l'éducation, voire même du nombre de prestataires privés offrant des services éducatifs, affaiblit la responsabilité des gouvernements de l'UE en matière d'éducation publique gratuite et de qualité pour tous, posant des risques d'exclusion et de ségrégation. En tant que député européen, vous engagez-vous à défendre l'éducation publique des intérêts à but lucratif et des tentatives de **privatisation et de commercialisation**?



En vertu des règles actuelles, de nombreux pays ne disposaient pas du budget suffisant au cours de la dernière décennie pour investir dans des domaines propices à la croissance et pour réduire simultanément le niveau de la dette publique. En tant que député européen, seriez-vous favorable à une révision des règles du **Pacte de stabilité** et de croissance afin d'exclure les investissements publics dans l'éducation du calcul du déficit public?



? Dans un monde du travail en mutation rapide, où les technologies de plus en plus intelligentes, l'**intelligence artificielle** et les algorithmes dominent la vie publique et la société dans son ensemble, où l'appel aux **compétences numériques et à l'éducation aux médias** ne cesse de croître, quel rôle attribuez-vous à l'éducation et aux enseignants qui y sont impliqués ainsi qu'aux syndicats de l'éducation?

? En ce qui concerne la révision des **priorités de la Politique européenne d'égalité des sexes**, comment pouvez-vous garantir, en tant que député européen, que l'égalité des genres est intégrée dans toutes les politiques européennes, en particulier en ce qui concerne la ségrégation horizontale et verticale dans le secteur de l'éducation et la faible attractivité de la profession d'enseignant?

? Si la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne sur l'**équilibre entre travail et vie privée** pour les parents et les personnes aidantes abrogeant la directive 2010/18/UE du Conseil est adoptée en avril 2019, comment allez-vous, en tant que député européen, garantir sa mise en œuvre, y compris l'accès aux congés de paternité et aux congés pour les personnes aidantes et la mise à disposition d'installations suffisantes pour la petite enfance et la garde d'enfants dans tous les pays de l'UE? Vous engagez-vous à réviser la directive sur le temps de travail et la directive sur le congé de maternité, attendues depuis longtemps?

? En ce qui concerne la **Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2020-2030**, comment assurez-vous de répondre à la nécessité d'octroyer aux enfants/étudiants handicapés le droit de fréquenter des écoles ordinaires, d'avoir accès à des enseignants spécialisés et à d'autres personnels de l'éducation spécialement formés et capables de répondre à leurs besoins spécifiques, pour permettre l'accès des enfants ayant des besoins spéciaux à des outils et à des programmes ad hoc, ainsi que pour aider les familles d'élèves handicapés?

? En tant que député européen, comment pouvez-vous garantir un **financement** et un soutien durables aux enseignants et aux autres personnels de l'éducation dans le cadre de l'**enseignement de la démocratie, des droits de l'homme, des valeurs universelles** et des compétences citoyennes afin de répondre de manière compétente aux besoins de leurs élèves?

? Les fondements de l'apprentissage tout au long de la vie commencent par une **éducation de haute qualité pour la petite enfance**. Pourtant, le secteur a été négligé de manière persistante. Quelle est votre contribution pour améliorer et parfaire encore l'éducation de la petite enfance?

? Quel est votre avis sur la Déclaration commune du **Sommet du partenariat oriental** du 24 novembre 2017 concernant la limitation de l'accès des partenaires sociaux aux processus de mise en œuvre, de suivi, de rapport et de renouvellement des 20 objectifs à atteindre?

? Sachant que la **promotion du dialogue social** est au cœur de l'Union européenne (voir par exemple, le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) et que le partenariat avec les pays voisins se fonde sur la promotion de valeurs telles que la démocratie, les droits de l'homme, le développement socio-économique, comment garantissez-vous la mise en œuvre explicite et réelle du dialogue social dans le cadre des 20 objectifs à atteindre du partenariat oriental, qui a été omis jusqu'à présent?

? En ce qui concerne la nouvelle **Stratégie UE-Asie centrale** - dont le Service européen pour l'action extérieure proposera la révision fin 2019 - comment encouragez-vous une approche participative et transparente plus large de tous les acteurs importants, en particulier des partenaires sociaux, en vue de son élaboration, de sa mise en œuvre, et de son suivi? Est-il important et comment engager les dirigeants de la région à promouvoir et garantir le respect du dialogue social et des droits syndicaux?

? En ce qui concerne la **politique d'élargissement**, à votre avis, comment garantir le respect fondamental des droits humains et syndicaux ainsi qu'un dialogue social continu et complet dans les **Balkans occidentaux**?